

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

FACTURE N° 4090181

N/REF : 10/09/2024 7H57 C:002540 I:24192
V/REF : ARF/071593
V/Email reçu le Mardi 10/09/2024 a 7H57

SELON DEVIS N° 4080034

V/REF.IMM. ARF-SN61

IMMEUBLE : GRENOBLE AMPERE
32/32BIS, RUE AMPERE
38000 GRENOBLE

IN'LI AURA

101 RUE DENFERT ROCHEREAU
69004 LYON

Fontaine, le 23 Septembre 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 32A RUE AMPERE LOGEMENT 29 5EME ETAGE MME EL OTMANI ILHAM
07 83 31 30 77 OU 09 51 95 32 95

MOTIF : Votre accord sur notre devis n° 4080034 du 26/08/2024 d un montant de
1697,09€ TTC

Donneur d'ordre : M. L BRAGA

NATURE DE L'INTERVENTION :

Recherche de fuite en partie privative.

INTERVENTION DEPUIS LE LOGEMENT 29 DE MME EL OTMANI AU 5EME ETAGE
COUPURE D'EAU DU LOGEMENT
DEPOSE ET REMPLACEMENT DU CUMULUS 250L ACI POSE AU SOL (175X50)
RACCORDEMENTS ELECTRIQUE ET HYDRAULIQUE
REMISE EN EAU ET CONTROLE ETANCHEITE ET BON FONCTIONNEMENT

NOUS NE PRENONS PAS EN CHARGE LES EMBELLISSEMENTS

NOS TRAVAUX DU 20/09/2024

OBSERVATIONS : AH TT Email envoyé le 26/08/24 a 09H21 M. L BRAGA

ATTENTION: L'INTERVENTION DE RECHERCHE DE FUITE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT

En effet, nous ne possédons pas le plan de l'installation et de ce fait nous agissons par sondages et recherches successives.
La durée de l'intervention est fonction de l'accessibilité au réseau de distribution (présence des occupants, facilité d'accès aux gaines techniques, réseau encastré ou apparent, ...) et de la distance entre la fuite et le lieu de la présence d'eau.
Ainsi, ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions / déplacements que nous

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

arrivons a déterminer l'origine exacte de la fuite.

=====			
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	P.U. HT	
1,00	Travaux conformes au DEVIS en référence	1542,81	1542,81
TOTAL H.T.			1542,81
T.V.A. a 10,00%			154,28
TOTAL T.T.C.En EURO			1697,09

Valeur en votre reglement au 31 Octobre 2024
Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intéret légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)
Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros
TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre reglement a la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN